

<u>Nombre de conseillers</u>	L'an deux mille vingt-trois, le 04 juillet, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Salle du Conseil Municipal à la MAIRIE DE DELME, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Loïc KLOPP, Maire.
En exercice : 15	
Présents : 12	
Votants : 15	
<u>Date de la convocation</u>	<u>Etaient présents</u> : M. Loïc KLOPP, M. Philippe EULRY, Mme Monique GUDIN M. Emmanuel COLSON, Mme Elisabeth CHABEAUX, Mme Francine FRANCOIS, M. Didier THESE, M. Claude CORSAINT, M. Xavier GROSCLAUDE, Mme Claire MATHE, M. Michel FORFERT, Mme Christelle LEDIG
28.06.2023	<u>Etait absent</u> :
	<u>Etaient excusés</u> :
	Mme Christelle PILLEUX a donné procuration à M. Didier THESE
	Mme France BERETTA a donné procuration à Mme Claire MATHE
	M. Stéphane BOURGUIGNON a donné procuration à Mme C. LEDIG

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Cession du Centre de Secours de DELME – Présentation des travaux de réhabilitation

Monsieur le Maire rappelle que la démarche d'acquisition par le SDIS est en cours : une délibération a été prise lors de la séance du 31 janvier 2023.

En présence de Monsieur Rémi WATTENBACH – Chef de Centre de DELME –, M. Monsieur Benjamin BERNARD – Commandant de la 4^e compagnie d'incendie et de secours SARREBOURG/CHATEAU-SALINS – présente le projet de réhabilitation de la caserne de DELME et le planning prévisionnel.

Les travaux ont pour objet l'amélioration de l'efficacité énergétique et du confort d'été du bâtiment ainsi qu'un agrandissement par la construction d'une travée supplémentaires pour l'accueil d'un nouvel engin nécessaire à la couverture opérationnelle. Ils comprennent également la réfection des façades avec une isolation thermique par l'extérieur, l'amélioration du système de chauffage et ventilation et la mise en place d'un système de régulation du chauffage. Le projet intègre aussi une partie de restructuration des locaux comprenant les vestiaires, les sanitaires et les bureaux du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé.

Le montant des travaux envisagés est de 621 690.00 € TTC hors frais de maîtrise d'œuvre.

La phase d'études est programmée en octobre 2023.

Pour se faire, le SDIS demande à ce que l'arpentage soit réalisé par la Commune. De ce fait, une nouvelle délibération est nécessaire pour autoriser le Maire à engager cette dépense supplémentaire. La cession devra être réalisée avant la fin de l'année 2023.

Le démarrage des travaux est envisagé en juin 2024.

Afin de réaffirmer son soutien à l'Unité Opérationnelle de DELME et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De faire réaliser un arpentage de division de la parcelle N°90 Section N°7 d'une superficie initiale de 25 a 31 ca

- Et d'inscrire une clause résolutoire afin de réaffirmer son soutien à l'Unité Opérationnelle de DELME ainsi rédigée : « la fin des travaux de restructuration/extension est fixée au 31 décembre 2026 ».

2. GEOCIB PARTNER – Demande d'implantation d'un distributeur automatique de produits à base de CBD

La société GEOCIB PARTNER a déposé une demande d'implantation pour un distributeur automatique de produits à base de CBD (cannabidiol), Place du Général de Gaulle à DELME, à côté des distributeurs déjà installés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De refuser cette implantation, cette gamme de produits étant déjà présente sur DELME (bureau de tabac et pharmacie).

3. Salle Saint-Exupéry – Fixation du tarif de location de l'estrade

Monsieur le Maire rappelle que jusqu'à présent, l'estrade de la Salle Saint-Exupéry était mise à disposition dans le tarif de location de la salle.

Vu l'augmentation de la demande de ce mobilier et la charge de travail par les services techniques (montage/démontage), il est proposé au Conseil Municipal de fixer un tarif de location pour ce mobilier à 60.00 € (soixante euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le tarif de location de l'estrade à 60.00 € (soixante euros) à partir du 1^{er} janvier 2024 pour tous les demandeurs de ce mobilier : seules les associations delmoises continueront à en bénéficier gratuitement.

4. Demande de subventions – Association « des Notes aux Champs »

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions déposées par l'association des Notes aux Champs pour :

- le concert du duo Bardou-Malod du dimanche 22 janvier 2023 : 500.00 € (cinq cents euros)
- le festival de musique « Mi Fa Saulnois » du 21 septembre au 07 octobre 2023 : en 2021, une subvention de 500.00 € (cinq cents euros) par concert avait été votée.

Suite à la réunion de la Commission « Fêtes et cérémonies » du jeudi 29 juin 2023, Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Concert du 22.01.2023 : 350.00 €
- Festival de musique Mi Fa Saulnois : 500.00 € (concert du vendredi 29 septembre 2023)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal octroie à l'Association des Notes aux Champs, une subvention de :

- 350.00 € (trois cent cinquante euros) pour le concert qui s'est déroulé le 22 janvier 2023 – 12 voix POUR et 03 voix CONTRE (MM. CORSAINT, THESE, Mme PILLEUX)
- 500.00 € (cinq cents euros) pour le concert du vendredi 29 septembre 2023 qui est programmé dans le cadre des animations du Festival Mi Fa Saulnois – 10 voix POUR et 05 voix CONTRE (MM. CORSAINT, THESE, GROSCLAUDE, FORFERT, Mme PILLEUX)
- Aucune somme ne sera allouée à la date du jeudi 28 septembre 2023 : jour de la semaine et 2 dates programmées d'affilée

Enfin, si la Commune de DELME, la Commission « fêtes et cérémonies » et Madame Monique GUDIN – Adjointe en charge de la gestion de la Salle Saint-Exupéry – ne sont pas consultées en amont des programmations (réservation des salles, choix des dates...) , aucune participation financière ne sera octroyée.

5. SEBVF – Rapport sur l'Eau – Année 2022

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau potable du SEBVF – Année 2022 ainsi que le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en 2022 élaboré par l'ARS.

Le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, la présentation faite.

6. Assistance et suivi des plaintes – Dégradations et agressions

Suite aux nombreuses dégradations et agressions subies, Monsieur le Maire présente le devis de FILOR AVOCATS – 659 Avenue Paul Muller – 54600 VILLERS LES NANCY pour l'assistance et le suivi des plaintes déposées par la Commune :

Soit un montant de 660.00 € HT (792.00 € TTC)

Le devis comprend la prise de connaissance et l'étude des éléments du dossier, deux rendez-vous de suivi et les démarches entreprises auprès du Procureur de la République

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, la proposition du Cabinet FILOR AVOCATS, pour un montant de 660.00 € HT soit 792.00 € TTC.

La dépense sera mandatée sur le Budget Général au compte 622 – Rémunérations d'intermédiaires et honoraires.

7. Budget Général – Ouvertures et virements de crédits

Il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits pour des dépenses non inscrites au Budget Primitif.

FONCTIONNEMENT - OUVERTURE DE CREDITS

Création d'un poste CUI/CAE (06 à 12/2023)

DEPENSES –	Article 64168 – Autres emplois aidés	+ 8 750.00 €
	Article 6450 – Charges de sécurité sociale et de prévoyance	+ 900.00 €
RECETTES –	Article 6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	+ 4 400.00 €
	Article 74718 – Participations autres – CNASEA	+ 5 250.00 €

INVESTISSEMENT – VIREMENT DE CREDITS

Tondeuse KUBOTA GR1600II – Opération 349

Article 2157 – Matériel et outillage technique	+ 9 000.00 €
Article 2113 – Opération 229 – Réserve foncière	- 9 000.00 €

Remorque pour barrières – Opération 316

Article 2188 – Autres immobilisations corporelles	+ 528.64 €
Article 2158 – OPNI – Autres installations et matériels	- 528.64 €

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	3.2	Domaine et patrimoine - Aliénations	Cession du Centre de Secours de DELME – Présentation des travaux de réhabilitation	2023/015 2023/016
2	3.3	Domaine et patrimoine – Locations	GEOCIB PARTNER – Demande d'implantation d'un distributeur automatique de produits à base de CBD	2023/016
3	7.10	Finances publiques - Divers	Salle Saint-Exupéry – Fixation du tarif de location de l'estrade	2023/016

4	7.5	Finances locales – Subventions	Demande de subventions – Association « des Notes aux Champs »	2023/016
5	5.7	Intercommunalité	SEBVF – Rapport sur l’Eau – Année 2022	2023/016
6	7.10	Finances publiques - Divers	Assistance et suivi des plaintes – Dégradations et agressions	2023/016
7	7.1	Finances publiques – Décisions budgétaires	Budget Général – Ouvertures et virements de crédits	2023/017

NOM / PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
KLOPP LOIC	MAIRE	
EULRY PHILIPPE	1 ^{er} ADJOINT	
GUDIN MONIQUE	2 ^{ème} ADJOINT	
COLSON EMMANUEL	3 ^{ème} ADJOINT	
CHABEAUX ELISABETH	4 ^{ème} ADJOINT	
PILLEUX CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à M. THESE
FRANCOIS FRANCINE	CONSEILLER MUNICIPAL	
CORSAINT CLAUDE	CONSEILLER MUNICIPAL	
THESE DIDIER	CONSEILLER MUNICIPAL	
BERETTA FRANCE	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à Mme MATHE
GROSCLAUDE XAVIER	CONSEILLER MUNICIPAL	
MATHE CLAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL	
FORFERT MICHEL	CONSEILLER MUNICIPAL	
LEDIG CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
BOURGUIGNON STEPHANE	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à Mme LEDIG

